

CERN/2891/Projet
Original: anglais
25 février 2010

ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE
CERN EUROPEAN ORGANIZATION FOR NUCLEAR RESEARCH

CENT CINQUANTE-TROISIÈME SESSION DU CONSEIL
Genève – 18 décembre 2009

SESSION PUBLIQUE

PROCES-VERBAL (PROJET)

TABLE DES MATIERES

Section	Page
<hr/>	
LISTE DES PARTICIPANTS	ii
1. RAPPORT DE SITUATION PAR LE DIRECTEUR GENERAL.....	1
2. RAPPORT SUR LES DECISIONS PRISES LORS DES SESSIONS RESTREINTE ET A HUIS CLOS	3
3. RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE DES FINANCES.....	4
4. BUDGET 2010 – BAREME DES CONTRIBUTIONS.....	5
5. INDICE DE VARIATION DES COUTS POUR 2010.....	6
6. BUDGET DE L’ORGANISATION POUR LE CINQUANTE-SIXIEME EXERCICE FINANCIER – 2010.....	6
7. ADAPTATION DES PENSIONS POUR 2010.....	7
8. RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE DES DIRECTIVES SCIENTIFIQUES.....	8
9. RAPPORT DU SECRETAIRE SCIENTIFIQUE.....	9
10. RAPPORT DU PRESIDENT DE L’ECFA.....	9
11. DIVERS.....	10

ANNEXES

- Annexe 1: Rapport du Président du Conseil
- Annexe 2: Déclaration de M. L. Karapiperis, Commission européenne
- Annexe 3: Rapport du Président du Comité des directives scientifiques
- Annexe 4: Rapport du secrétaire scientifique
- Annexe 5: Rapport du Président de l’ECFA

LISTE DES PARTICIPANTS

<u>Président</u> :	Prof. T. Åkesson	Suède
<u>Participants</u> :	Prof. G. Herten	(Vice-Président du Conseil) Allemagne
	Prof. B. Sitar	(Vice-Président du Conseil) Slovaquie
	M. A. Drechsler Mme B. Vierkorn-Rudolph	Allemagne
	M. J. Spitzer M. D. Weselka	Autriche
	Mme M. Deneffe Prof. W. Van Doninck	Belgique
	M. V. Bojkov S.E. Amb. G. Ganev	Bulgarie
	Prof. H. Bøggild	Danemark
	Prof. C. Pajares Vales	Espagne
	M. P. Pulkkinen Prof. D.O. Riska	Finlande
	Mme M.-C. Bourguignon Prof. M. Spiro	France
	Prof. E. Gazis M. G. Petmezakis	Grèce
	Prof. G. Vesztergombi	Hongrie
	Prof. F. Ferrini Prof. R. Petronzio	Italie
	M. B. Jacobsen Prof. E. Osnes	Norvège
	Prof. F.A. Bais M. C.J. Van Riel	Pays-Bas
	Mme M. Cichucka Prof. M. Turala Prof. M. Waligorski Mme L. Wiszczor	Pologne

Prof. G. Barreira M. J. Guedes de Sousa	Portugal
S.E. Amb. J. Kolin M. J. Stepanek	République tchèque
M. A. Fric	Slovaquie
M P. Williams	Royaume-Uni
Prof. B. Åsman Prof. M. Johnsson	Suède
M. A. Evequoz M. B. Moor M. J.P. Ruder Prof. U. Straumann	Suisse

OBSERVATEURS

M. L. Karapiperis	Représentant de la Commission européenne
M. S. Gonzales	Représentants des États-Unis d'Amérique
M. P. Kumar	Représentant de l'Inde
Prof. E. Rabinovici	Représentant d'Israël
M. H. Ishikawa M. H. Kamiyama M. K. Saito M. Y. Takada Prof. K. Tokusyuku	Représentants du Japon
M. A. Petrov Prof. A.N. Skrinsky	Représentants de la Fédération de Russie
M. T. Akbas S.E. Amb. H. Akil S.E. Amb. A. Üzümcü Mme M.S. Sancar	Représentants de la Turquie
M. D. Kovar M. M. Pripstein	Représentants des Etats Unis d'Amérique
M. L. Tiburcio	Représentant de l'UNESCO

Également présents :

Prof. E. Fernandez	Président du Comité des directives scientifiques
Prof. T. Nakada	Président de l'ECFA
M. M. Steinacher	Président du Comité des finances
Prof. S. Stapnes	Secrétaire scientifique

Fonctionnaires du CERN :

Prof. R.-D. Heuer	Directeur général
Prof. S. Bertolucci	Directeur de la recherche et de l'informatique
M. S. Lettow	Directeur de l'administration et de l'infrastructure générale
M. S. Myers	Directeur des accélérateurs et de la technologie
Prof. F. Pauss	Coordinatrice des relations extérieures

Services du CERN :

Mme E.M. Gröniger-Voss	Conseillère juridique
M. E. Friesen	Procès-verbalistes
M. J. Pym	
Mme B. Van der Stichelen	Secrétariat du Conseil

SESSION PUBLIQUE

Le Conseil reprend ses délibérations en session publique le vendredi 18 décembre 2009 à 9 h 30.

Le PRÉSIDENT souhaite la bienvenue aux observateurs: M. L. Karapiperis (Commission européenne), M. P. Kumar (Inde), le professeur E. Rabinovici (Israël), le professeur K. Tokusyuku et MM. H. Kamiyama, Y. Takada, H. Ishikawa et K. Saito (Japon), le professeur A. Skrinsky et M. A. Petrov (Fédération de Russie), S.E. A. Üzümcü, S.E. H. Akil, M. T. Akbas et Mme S. Sancar (Turquie), MM. D. Kovar, S. Gonzalez et M. Pripstein (États-Unis d'Amérique) et M. L. Tiburcio (UNESCO). Des excuses ont été reçues de M. A. Fursenko (Fédération de Russie), M. R.-J. Smits (Commission européenne), S.E. H.A. Rao (Inde), ainsi que de Mme I. Bukova et M. Erdelen (UNESCO).

Le PRÉSIDENT indique que, à la place du rapport de situation sur le LHC, traditionnellement inscrit à l'ordre du jour de la session publique, des exposés détaillés sur la machine et les expériences LHC seront présentés publiquement dans l'amphithéâtre après la session.

1. RAPPORT DE SITUATION PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL (Point 1 de l'ordre du jour)

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL présente son rapport sur les principaux événements qui ont eu lieu au CERN au cours des six derniers mois.

- Le redémarrage réussi du LHC fut le moment phare de l'année, après d'intenses travaux de réparation, de consolidation et de mise en service réalisés au cours des quinze mois précédents. La machine a atteint une énergie de 2,36 TeV dans le centre de masse en seulement trois semaines, au-delà de toute attente. On constate avec satisfaction que les expériences fonctionnent comme prévu.
- Avant de porter à 7 TeV l'énergie dans le centre de masse, un arrêt technique jusqu'à la mi-février 2010 environ sera mis à profit pour effectuer certaines réparations matérielles requises au niveau de la machine et de l'une des expériences, et pour achever l'adaptation et la mise en service du principal système de protection contre les transitions résistives, qui a été largement remanié.
- La physique avec cibles fixes, en particulier nTOF, CNGS et COMPASS, a connu une année féconde, le nombre de protons reçus sur les cibles ayant été plus important que

promis initialement par le CERN. Ces résultats encourageants ont amené les expériences à demander bien plus de protons en 2010, demandes que le CERN ne sera pas à même de satisfaire. Des discussions sont en cours afin de fixer des objectifs réalistes.

- Les 3 et 4 décembre 2009, le CERN a organisé un symposium pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'exploitation du Synchrotron à protons. Dans les rangs des éminents orateurs figuraient treize prix Nobel. Le symposium, qui a permis de passer en revue les moments phare de l'histoire du Laboratoire, fut également l'occasion d'attirer un grand nombre de jeunes chercheurs.
- Le CERN poursuit ses activités dans le domaine de la formation et de l'enseignement en physique en coopérant étroitement avec l'UNESCO, afin de faire profiter de ces possibilités les enseignants en Afrique notamment. Des enseignants du Mozambique et du Brésil ont été heureux de pouvoir participer à un atelier tenu en portugais. Des Rwandais ont pris part à un atelier sur les bibliothèques numériques.
- La couverture médiatique dont a fait l'objet le redémarrage du LHC a ravivé l'intérêt du public pour le CERN. Ainsi, chacun des grands événements concernant le collisionneur a été suivi par de nombreuses candidatures via la page de recrutement en ligne. Les candidatures d'ingénieurs, de diplômés d'écoles polytechniques et de techniciens sont plus nombreuses que celles de physiciens, ce qui confirme que le CERN est considéré comme un grand centre d'innovation ainsi qu'un bastion de la recherche. Grâce au nouveau programme de formation du CERN pour ingénieurs diplômés, conçu sur le modèle du programme des boursiers, l'Organisation peut tirer parti de cette évolution et consolider sa place dans le monde de l'ingénierie.
- En septembre 2009, le groupe de travail créé par le Conseil pour étudier l'élargissement scientifique et géographique du CERN a rencontré des représentants de huit grands États non-membres. À la suite de cette réunion, le CERN a mené des consultations avec chacun de ces États, et il est apparu qu'il existe un intérêt marqué pour le statut d'associé en particulier, pour autant que l'équilibre entre les droits et les obligations puisse être rendu plus attractif.
- Le prochain plan à moyen terme de l'Organisation (2011-2015) sera élaboré au cours des cinq prochains mois en vue de présenter un projet de plan à moyen terme au Comité des directives scientifiques lors de sa réunion de mai. Le plan à moyen terme portera sur les objectifs en cours du CERN et les nouveaux projets, la priorité absolue étant de faire en sorte que les bénéfices de l'exploitation du LHC, exprimés en termes

de luminosité intégrée utilisable, soient les plus importants possibles pendant cette période, dans l'intérêt de la physique.

En conclusion, le DIRECTEUR GÉNÉRAL observe que la pause dans l'exploitation du LHC coïncide avec le Forum économique mondial, qui aura lieu à Davos (Suisse). C'est là une occasion exceptionnelle de faire découvrir le Laboratoire à un public influent et il invite les délégations à faire savoir dans leur pays que le CERN est prêt à organiser des visites des installations souterraines du LHC pour les participants au Forum.

Le Conseil prend note du rapport du Directeur général.

2. RAPPORT SUR LES DÉCISIONS PRISES LORS DES SESSIONS RESTREINTE ET À HUIS CLOS

(Point 2 de l'ordre du jour) (Président - Verbal)

Le PRÉSIDENT présente son rapport¹ sur les décisions prises par le Conseil lors des sessions restreinte, à huis clos et sur la stratégie européenne en septembre, et lors de ses sessions restreinte et à huis clos en décembre 2009, notamment l'élection du professeur Michel Spiro en qualité de nouveau président du Conseil à compter du 1^{er} janvier 2010.

M. KARAPIPERIS, dans une déclaration² au nom de la Commission européenne, complimente le Président pour sa bonne conduite des affaires du Conseil au cours des trois dernières années et félicite le professeur Spiro pour son élection.

S.E. M. AKIL fait une déclaration par laquelle il prend note de la décision prise par le Conseil concernant la situation des demandes d'adhésion en cours, dont celle de la Turquie. Suite à la demande d'adhésion qu'il a déposée le 16 mars 2009, son pays espérait une feuille de route et un calendrier plus précis pour la procédure de candidature. Pendant presque 50 ans, la Turquie et le CERN ont profité d'un partenariat très fructueux, développant d'importants réseaux de collaboration entre le CERN et les universités et l'industrie turques. Son pays est reconnaissant des hommages et remerciements reçus pour les travaux des nombreux scientifiques et ingénieurs turcs travaillant sur les expériences et projets du CERN, notamment ATLAS, CMS et ALICE. Il a bon espoir que cette coopération réussie débouchera sur une adhésion pleine et entière de son pays dans un proche avenir.

¹ Voir annexe 1

² Voir annexe 2

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FINANCES

(Point 3 de l'ordre du jour) (Verbal)

M. STEINACHER rend compte des réunions des 16 septembre, 11 novembre et 16 décembre 2009 du Comité des finances, limitant ses observations aux questions ne figurant pas à l'ordre du jour de la présente session.

- Contributions des États Membres : le solde des contributions des États membres restant dues pour 2009 ne s'est pas beaucoup amélioré par rapport au bilan dressé lors de la dernière session publique. Un montant de 35,1 MCHF doit encore être réglé et il a été demandé instamment aux États membres de régler leurs arriérés avant la fin de l'année.
- TREF : le Comité a entendu un rapport du Président du TREF sur la réunion du Forum les 21 et 22 octobre.
- Caisse de Pensions : un document de travail élaboré par le Conseil d'administration de la Caisse de pensions, portant sur les principes, la politique et les mesures de financement pour restaurer une pleine capitalisation, a été présenté au Comité, qui a pris note du point fait par le gestionnaire général sur la situation financière de la Caisse en 2009. Le Comité a également pris note du rapport du Président du Conseil d'administration sur les activités du Conseil d'administration en 2009 et son programme de travail en 2010, au rang duquel figure l'expertise actuarielle triennale sur la situation de la Caisse.
- Achats : au cours des trois réunions en question, le Comité des finances a approuvé seize contrats au total.
- Questions relatives au LHC : le Comité des finances a pris note du point fait par le Directeur de l'administration et de l'infrastructure générale sur le coût consolidé des réparations du LHC, qui s'élève à quelque 43 MCHF, ce montant incluant le coût direct des réparations, le réapprovisionnement en éléments de rechange et les travaux de consolidation entrepris suite à l'incident de septembre 2008 (notamment l'amélioration du système de protection contre les transitions résistives et les nouvelles soupapes de surpression). Le Comité a pris note des présentations faites sur les réparations du LHC, l'exploitation initiale et la prise de données, se félicitant des importants efforts déployés depuis l'incident de 2008.
- Calcul du barème des contributions : les discussions qui ont eu lieu sur cette question tout au long de 2009 ont conduit le Comité à adopter en décembre l'« option B », et à

examiner de manière approfondie deux scénarios de mise en œuvre, l'un avec une période transitoire, l'autre sans. Le Comité n'ayant pu parvenir à un accord sur l'un des deux scénarios, il a recommandé au Conseil de mettre en place, pour l'année 2013 au plus tard, l'option B, et de continuer de chercher un consensus sur les modalités de mise en œuvre d'ici là.

- Audits du CERN : après examen de la proposition tendant à modifier le mandat du Comité d'audit du CERN (CAC) et de changer son nom pour Comité consultatif permanent sur les audits du CERN (SACA), le Comité a recommandé au Conseil de changer le nom et le mandat du CAC.

En conclusion, il remercie les membres du Conseil, en particulier le Président sortant du Conseil, pour leur soutien infailible et la confiance qu'ils lui ont accordés en l'élisant président du Comité pour une année supplémentaire en 2010.

Le Conseil prend note du rapport du Président du Comité des finances.

4. BUDGET 2010 – BARÈME DES CONTRIBUTIONS

(Point 4 de l'ordre du jour) (CERN/FC/5382 - CERN/2875)

M. LETTOW, directeur de l'administration et de l'infrastructure générale, présentant le document CERN/FC/5382–CERN/2875, explique que le barème des contributions pour 2010 (tableau 1) a été calculé en appliquant la méthode actuellement en vigueur.

M. STEINACHER indique que le Comité des finances a décidé à l'unanimité, à sa réunion de septembre, de recommander au Conseil d'approuver l'utilisation de la méthode en vigueur pour calculer le barème des contributions de 2010, et a décidé, à sa réunion de novembre, par dix-sept voix contre une, de recommander au Conseil d'approuver le barème des contributions présenté dans le tableau 1 du document.

Le Conseil prend note des informations présentées dans le document CERN/FC/5382 - CERN/2875 et de l'exposé de M. Lettow, directeur de l'administration et de l'infrastructure générale, ainsi que du rapport de M. Steinacher, président du Comité des finances, puis, sur la recommandation du Comité des finances, décide, par dix-sept voix avec deux abstentions (Slovaquie, Espagne)³, d'approuver le barème des contributions 2010 exposé dans le tableau 1 du document.

³ La Hongrie n'est pas représentée à la réunion.

5. INDICE DE VARIATION DES COÛTS POUR 2010

(Point 5 de l'ordre du jour) (CERN/FC/5345/Rév.2 - CERN/2877)

M. LETTOW, présentant le document CERN/FC/5345/Rév.2 - CERN/2877, confirme que les indices de variation des coûts pour 2010 ont été calculés en appliquant la méthode approuvée en 2006.

M. STEINACHER indique que le Comité des finances, en septembre, a reçu une mise à jour préliminaire des données relatives à l'IVC, tenant pour l'essentiel à une augmentation de 0,8% des dépenses d'électricité. À sa réunion de novembre, le Comité a examiné les indices pour 2010 indiqués dans le document à l'examen, notant que l'IVC global (1,16%) se situe dans les limites du corridor de 0% à 2% approuvé par le Conseil en juin 2009 pour la période 2010-2012, et a recommandé au Conseil d'approuver ces indices.

Le Conseil prend note des informations présentées dans le document CERN/FC/5345/Rév.2 - CERN/2877 et de l'exposé du Directeur de l'administration et de l'infrastructure générale, ainsi que du rapport du président du Comité des finances, puis, sur la recommandation du Comité des finances, décide, par dix-huit voix avec une abstention (République tchèque), d'approuver pour 2010 :

- un indice de 1,6 % pour les traitements de base et les mensualités et un indice de 0,0 % pour les allocations de subsistance et les prestations familiales (ramenant l'indice global de variation des coûts du personnel à 1,38 %) ;
- un indice de variation des coûts du matériel de 0,96 %.

Sur la recommandation du Comité des finances, le Conseil décide en outre, à l'unanimité des délégations présentes, d'approuver pour 2010 :

- un indice global de variation des coûts de 1,16 % ;
- une indexation des contributions des États membres de 1,16 %.

6. BUDGET DE L'ORGANISATION POUR LE CINQUANTE-SIXIÈME EXERCICE FINANCIER – 2010

(Point 6 de l'ordre du jour) (CERN/FC/5397-CERN/2879)

M. LETTOW, présentant le document CERN/FC/5397 - CERN/2879, donne les valeurs actualisées du budget de l'Organisation pour 2010, que le Conseil a approuvé, aux

prix de 2009, à sa session de juin. La version révisée à l'examen tient compte de l'ajustement aux prix de 2010, de la décision prise sous le précédent point de l'ordre du jour d'indexer de 1,16 % les contributions des États membres, ainsi que des reports de 2009 à 2010, conformément au Règlement financier. Les informations concernant le nouveau centre de calcul et le nouvel amphithéâtre, qui ne pourront être financés que par des emprunts à l'extérieur, seront actualisées pour la session de mars 2010 du Conseil. Les effectifs totaux ne dépasseront pas le plafond de 2250 en 2010. Concernant le budget 2009, il note que la provision de 43 MCHF constituée dans le budget 2009 pour les réparations du LHC s'est avérée fort utile pour l'Organisation, couvrant environ la moitié des surcoûts contractés dans l'année. Le résultat probable de l'exercice est conforme aux estimations présentées aux Conseil lors de ses sessions de juin et de septembre.

M. STEINACHER indique que le Comité des finances a pris note du budget actualisé et des explications apportées par le Directeur de l'administration et de l'infrastructure générale sur les modifications apportées par rapport au projet de budget.

Le Conseil prend note du budget de l'Organisation pour le cinquante-sixième exercice financier 2010, adapté aux prix de 2010, présenté dans le document CERN/FC/5397 - CERN/2879, de l'exposé du Directeur de l'administration et de l'infrastructure générale, ainsi que du rapport du Président du Comité des finances.

7. ADAPTATION DES PENSIONS POUR 2010

(Point 7 de l'ordre du jour) (CERN/FC/5384-CERN/2878)

Le professeur FERRINI, s'exprimant en sa qualité de président du Conseil d'administration de la Caisse de pensions, indique que le document à l'examen contient la recommandation du Conseil d'administration d'adapter les pensions, les montants fixes et les allocations de 0% en 2010. Il explique que l'effet qu'aura cette adaptation sur le pouvoir d'achat en période déflationniste sera pris en compte dans le calcul de la perte cumulée de pouvoir d'achat subie prévu au paragraphe (b) de l'annexe C des Statuts et Règlements de la Caisse de pensions.

M. STEINACHER indique que le Comité des finances a pris note de l'explication apportée par le Conseil d'administration et, sur cette base, a approuvé à l'unanimité la proposition préconisant une adaptation nulle en 2010.

Le Conseil prend note des informations présentées dans le document CERN/FC/5384-CERN/2878 et du rapport du Président du Comité des finances.

Prenant note des considérations présentées dans le document et tout particulièrement de l'affirmation du Conseil d'administration selon laquelle l'augmentation effective de 0,8 % du pouvoir d'achat des pensionnés découlant de l'application de l'adaptation proposée de 0% sera incluse par la Caisse de pensions dans son calcul de la perte cumulée de pouvoir d'achat selon la définition du paragraphe (b) de l'Annexe C des Statuts et Règlements de la Caisse de pensions, le Conseil décide, à l'unanimité des délégations présentes, d'approuver la proposition du Conseil d'administration exposée dans le document d'adapter les pensions, les montants fixes et des allocations de 0% à compter du 1^{er} janvier 2010.

8. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES DIRECTIVES SCIENTIFIQUES
(Point 8 de l'ordre du jour) (Verbal)

Le professeur FERNANDEZ, en sa qualité de président du Comité des directives scientifiques, rend compte des principaux points qui ont occupé le Comité en 2009⁴. Le SPC a ainsi entendu régulièrement des rapports sur la situation de la machine et des expériences LHC, en vue de donner au Conseil une évaluation indépendante. Les travaux de la Direction concernant le plan à moyen terme et le bilan d'activités annuel ont été examinés lors des réunions de mars et de juin du SPC, les délibérations ayant été rapportées au Conseil en juin. Deux rapports du Comité sur les neutrinos ont été entendus, et un projet de réponse préliminaire à la question posée par le Conseil au SPC sur le sujet a été élaboré. Le SPC a également entendu des rapports sur les nouvelles perspectives pour la physique des particules hors LHC au CERN et a examiné des projets pour la construction d'un futur collisionneur linéaire et la recherche afférente, ainsi que pour la proposition de réseau européen de coopération pour la R&D sur les accélérateurs (TIARA). Le SPC a donné son avis sur des projets proposés pour une reconnaissance au titre de la stratégie européenne pour la physique des particules et a examiné la procédure de reconnaissance proprement dite. Il a également émis un avis concernant l'élargissement scientifique et géographique. Enfin, le SPC a mené l'exercice annuel d'identification, de sélection et de recommandation de candidats aux fonctions de membres du SPC, en vue du remplacement des membres sortants. En conclusion de son rapport, il remercie les membres du Conseil, en particulier les délégués sortants et le Président du Conseil, pour avoir permis d'instituer un environnement de travail collégial et hautement productif.

⁴ Voir annexe 3

Le Conseil prend note du rapport verbal du Président du Comité des directives scientifiques.

9. RAPPORT DU SECRÉTAIRE SCIENTIFIQUE

(Point 9 de l'ordre du jour) (Verbal)

Le professeur STAPNES, rendant compte, en sa qualité de secrétaire scientifique, des activités de la session du Conseil sur la stratégie européenne et du Secrétariat pour la stratégie durant l'année écoulée, précise de quelle manière celles-ci s'intègrent à la stratégie européenne pour la physique des particules⁵. Il donne un aperçu du programme de travail pour 2010, marqué pour l'essentiel par l'attente de nouveaux résultats expérimentaux importants qui pourraient être obtenus avant la fin de l'année du LHC et des expériences neutrino. Le calendrier détaillé de la première mise à jour régulière de la stratégie européenne pour la physique des particules devrait être examiné lors de la session de mars du Conseil, mais il semble déjà évident qu'il serait précipité de vouloir faire en sorte que la mise à jour soit achevée en 2011. Étant donné que la physique au LHC commencera tout juste en 2010, et qu'il sera nécessaire de réunir tout le Groupe d'orientation stratégique au moins un an avant la mise à jour, il serait plus prudent d'envisager une mise à jour en 2012, une échéance qui resterait conforme à la décision du Conseil de réaliser des mises à jour tous les cinq ans ou plus. Enfin, il tient à saluer l'importante contribution du professeur Åkesson, en sa qualité de coprésident du Groupe d'orientation stratégique, à l'élaboration de la stratégie européenne pour la physique des particules et, en sa qualité de président des huit premières sessions du Conseil sur la stratégie européenne en 2008 et 2009, à la mise en œuvre de cette stratégie.

Le Conseil prend note du rapport verbal du secrétaire scientifique.

10. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ECFA

(Point 10 de l'ordre du jour) (Verbal)

Le professeur NAKADA présente verbalement son rapport sur les activités de l'ECFA en 2009⁶.

Le Conseil prend note du rapport verbal du Président de l'ECFA.

⁵ Voir annexe 4

⁶ Voir annexe 5

11. DIVERS

(Point 11 de l'ordre du jour)

- Départ de deux délégués au Conseil

Le PRÉSIDENT annonce que deux délégués au Conseil, M. J.-P. Ruder de la délégation suisse et le professeur G. Herten de la délégation allemande, quitteront le Conseil à la fin de la session de ce jour. Il remercie M. Ruder pour les nombreuses contributions constructives qu'il a apportées lors des 50 sessions du Conseil auxquelles il a assisté en qualité de délégué pour la Suisse. Il a en particulier apporté de précieuses contributions en tant que membre du groupe de travail chargé d'examiner les tâches et les méthodes de travail des organes de tutelle et des comités du CERN, et, plus récemment, en tant que membre du groupe de travail sur l'élargissement scientifique et géographique du CERN. Le professeur Herten, qui participe à sa 30^e session du Conseil, a été grandement apprécié pour les compétences qu'il a apportées au service du Conseil en qualité de délégué de l'Allemagne, vice-président du Conseil et président du groupe de travail sur les questions organisationnelles liées à la stratégie européenne pour la physique des particules.

- Fin du mandat du professeur T. Åkesson en qualité de président du Conseil du CERN

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL rend hommage à l'autorité dynamique et constructive dont le professeur T. Åkesson a fait preuve en qualité de président du Conseil du CERN au cours des trois années écoulées, et le félicite pour ses réalisations au service de la physique des particules.

Le professeur ÅKESSON remercie les membres du Secrétariat du Conseil, du Service juridique et du groupe Traduction et procès-verbaux du CERN pour l'appui apporté tout au long de son mandat de président du Conseil du CERN. Il a apprécié d'avoir eu le privilège de travailler avec le Directeur général et son prédécesseur, le professeur R. Aymar. Il remercie également les présidents du Comité des finances et du Comité des directives scientifiques, le Secrétaire scientifique, ainsi que les deux vice-présidents du Conseil, pour la cordialité de leurs relations de travail. En conclusion, il souligne qu'il a beaucoup aimé et apprécié le climat toujours constructif qui règne au Conseil, et considère le CERN comme un modèle de coopération européenne.

Applaudissements.

Le professeur SPIRO se félicite d'avoir pu travailler à de nombreuses reprises avec le professeur Åkesson au fil des ans, notamment dans le cadre de la collaboration ATLAS et des travaux du groupe préparatoire qui a organisé l'atelier de Zeuthen et jeté les bases en 2006 de la stratégie européenne pour la physique des particules. Il rend hommage à l'ouverture dont a fait preuve le professeur Åkesson à compter de son élection en qualité de président du Conseil en 2006 pour fixer les objectifs des trois années qui allaient suivre, et à la diligence avec laquelle il les a poursuivis. Enfin, il remercie le professeur Åkesson d'avoir préparé à des fins de transition un mémorandum récapitulant les avis et les expériences dont il souhaite faire profiter le nouveau Président. Il s'agit là d'une initiative louable qu'il entend perpétuer. Cette transmission du savoir-faire d'anciens présidents sera utile aux futurs présidents et permettra également d'accroître l'efficacité du Conseil, renforçant ainsi l'engagement des États membres envers l'Organisation.

La séance est levée à 11 h 45.

* * *

Immédiatement après la fin de la session, les délégations au Conseil et les observateurs assistent à un séminaire dans l'amphithéâtre principal, durant lequel M. Myers, directeur des accélérateurs et de la technologie, et les porte-parole des collaborations LHC présentent publiquement les premiers résultats obtenus suite au redémarrage du LHC.

Rapport du Président du Conseil

Déclaration de M. L. Karapiperis, Commission européenne

Rapport du Président du Comité des directives scientifiques

Rapport du secrétaire scientifique

Rapport du Président de l'ECFA